

Manifestation d'Intérêt Spontanée (MIS)

La commune de Ruoms porte le projet de construction d'une médiathèque de 449 m², située Rue Jean Moulin, en face de l'école du même nom.

Pour participer à la production d'énergie renouvelable, le bâtiment, validé par Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques sur son toit terrasse.

L'article L. 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques stipule (alinéa 1) : *"Nul ne peut, sans disposer d'un titre l'y habilitant, occuper une dépendance du domaine public d'une personne publique mentionnée à l'article L. 1 ou l'utiliser dans les limites dépassant le droit d'usage qui appartient à tous"*.

L'article L2122-1-4, créée par l'Ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques prévoit : *"Lorsque la délivrance du titre mentionné à l'article L. 2122-1 intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente"*.

Un investisseur a déposé un dossier de MIS auprès de la collectivité.

Périmètre du projet

La toiture mise à disposition (voir plans joints) doit permettre l'installation de panneaux photovoltaïques financés et mis en place par le porteur de projet, en contrepartie d'une soulte ou d'une rente à déterminer et de la classification des équipements installés en biens de retour à l'issue du contrat.

La commune ne désire pas porter directement cette réalisation : elle est ouverte au portage par un tiers investisseur.

Les prestataires intéressés doivent prendre en charge tous les aspects techniques, financiers et règlementaires pour la mise en place effective des équipements.

La collectivité confie l'intégralité des missions utiles au prestataire.

Identification et localisation du projet

Toiture du bâtiment de la nouvelle Médiathèque sis 83 Rue Jean Moulin - 07120 RUOMS

Parcelle cadastrée N° E379 - Surface de la parcelle : 5 852 M2

Surface et puissance de l'installation : env. 500 m²,

Classée secteur ouvert à la construction d'une centrale photovoltaïque de 58 KWc maximum.

L'inclinaison des panneaux sera de 8° maximum.

Dossier à produire

Les prestataires intéressés doivent déposer avant le **mardi 9 juillet 12h00**, par envoi dématérialisé à l'adresse mairie@ruoms.fr un dossier complet reprenant les informations suivantes :

Partie ADMINISTRATIVE

- Raison sociale du candidat (compléter les formulaires DC1 et DC2 utilisés pour les marchés publics). Documents téléchargeables sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ;
- Attestations de Références, compétences et moyens sur des missions similaires ;
- Attestations d'assurance 2024 RC PRO et décennale ;

PARTIE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

- Fiche financière détaillée du montage (coût d'investissement, de fonctionnement, modalités de financement, amortissement, montant de la redevance annuelle ou de la soulte, etc.) ;
- Durée du contrat ;
- Marque et modèles des équipements installés, provenance et indicateurs de fiabilité-réparabilité ;
- Mémoire technique présentant les modalités d'intervention pour l'installation, délais, et toutes précisions utiles.

Le prestataire intéressé peut obtenir jusqu'à j-6 de la date limite de dépôt de sa proposition toutes précisions ou compléments utiles par mail à mairie@ruoms.fr.

Le prestataire ayant déposé une MIS

Il s'agit de :

AURANCE ÉNERGIES,
363A, Route de Tazuc
07190 SAINT PIERREVILLE
Tél : 06 37 01 55 11
Mail : info@aurance-energies.fr
SIRET : 750 434 409 00025

Nature du projet

Mise en place d'une centrale de production d'énergie solaire, avec obligation de revente totale à EDF, mais incluant la possibilité d'autoconsommation collective.

Code CPV concernés :

45261215-4 : Travaux de couverture de panneaux solaires

09331200-0 : Panneaux solaires

Choix de l'attributaire

La collectivité prend en compte, pour le choix de l'attributaire, les critères suivants :

Critères	Pondération	Critères
Valeur technique	60%	détails
Moyens humains	15,0%	L'acheteur prend en compte le détail de l'équipe de réalisation décrite au point A du mémoire technique
Origine des matériels	20,0%	détails au point B du mémoire technique.
Offre de maintenance	15,0%	Le candidat détaille dans le mémoire technique (point C) ses modalités d'intervention en maintenance préventive et curative.
Délais d'exécution	10,0%	Le candidat détaille dans son offre ses délais d'exécution (point D du mémoire technique)
Prix	40%	Prix
Cout global de l'installation	20,0%	Somme des prix du BPU partie Tranche Ferme
Redevance ou soulte versée à la commune	20,0%	Somme des prix du BPU maintenance

Contrat à conclure

Le contrat à conclure est une convention d'occupation temporaire du domaine public.

Information techniques complémentaires

La structure du toit est en béton armé.

ISOLANT THERMIQUE :

Panneaux en mousse rigide de polyuréthane revêtus de parements composites de type EFIGREEN ALU+ des Etablissements SOPREMA ou techniquement équivalent de 20 cm (2 x 10 cm) d'épaisseur minimum, de conductivité thermique 0.022 W/(m.K), bénéficiant d'un Document Technique d'Application permettant la mise en oeuvre sous étanchéité semi-indépendante par auto-adhésivité auto-protégée. Ils sont collés sur le pare-vapeur par bandes ou plots de colle à froid SOPRACOLLE 300N à base de bitume polymère.

ÉTANCHÉITÉ :

Le complexe d'étanchéité est de type bi-couche élastomère SBS, posé en semi-indépendance par autocollage conformément au Document Technique d'Application de type "SOPRALENE STICK" ou techniquement équivalent, bénéficiant d'un classement FIT F5 I5 T2 et d'un classement au feu provenant de l'extérieur BROOF(t3), comprenant la mise en oeuvre de :

- chape élastomère avec armature composite polyester/verre, mise en oeuvre en semi-indépendance par autocollage. Les joints de recouvrements longitudinaux de 6 cm sont autocollés de type SOPRASTICK SI 4 ou techniquement équivalent
- chape élastomère avec armature voile de verre 80 g/m², 2,6 mm d'épaisseur, contenant des agents ignifuges et une autoprotection par paillettes d'ardoise colorées, soudée en plein de type ÉLASTOPHÈNE FLAM 25 Ard T3 ou techniquement équivalent.

Contacts sur le dossier

Représentants du pouvoir adjudicateur	
M. Guy CLÉMENT <i>adresse électronique</i>	maire mairie@ruoms.fr
M. Michel COUPÉ <i>adresse électronique</i>	4ème adjoint michel.coupe@ruoms.fr
Informations administratives	
M. Richard MASSEBEUF <i>adresse électronique</i>	DGS directionmairie@ruoms.fr
Mme Florence DURAND <i>adresse électronique</i>	suivi administratif - paiement rh mairie@ruoms.fr
M. Jean DULAC <i>adresse électronique</i>	AMOA Sapientia Conseil conseil.sapientia@gmail.com
Informations techniques	
M. Sébastien ROUX <i>adresse électronique</i>	Responsable Services Techniques stmairie@ruoms.fr
Mme Virginie Berthier Delabouglise <i>adresse électronique</i>	Secrétariat Services Techniques secretariat@ruoms.fr